

Impôt sur les sociétés (IS) – Relevé d'acompte (Formulaire 12403*23)

Accéder au Formulaire – Cerfa 12403*23

Permet le calcul des acomptes de l'impôt sur les sociétés (IS) et des contributions assimilées.



Ville de
Palavas-les-Flots

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00